

CONSEIL MUNICIPAL DU 09 Décembre 2021

268x21

COMPLÉMENT DE SUBVENTION 2021 A L'ASSOCIATION A2PV

Par délibération 68X21 du 25 mars 2021, le Conseil Municipal a attribué une subvention de 2850€ à l'association :

- A2PV - 6 impasse des geais -13170 Les Pennes-Mirabeau - Siret : 83168599500019 - présidée par monsieur Daniel Caracci.

Comme précisé sur ladite délibération, au vu des objectifs réalisés, il convient de compléter cette subvention.

Ainsi le Conseil Municipal décide l'attribution d'une subvention complémentaire d'un montant de 1 900€

Le CONSEIL MUNICIPAL, après avoir entendu cet exposé :

Vu l'avis favorable de la Commission Animation du Territoire

- APPROUVE l'attribution d'une subvention complémentaire à l'association « A2PV » pour un montant de 1 900€

- PRÉCISE que les crédits sont prévus au budget

- SE PRONONCE comme suit :

POUR : 33

CONTRE : 2 - M.FUSONE - COCH

ABSTENTION : 0

Ainsi fait et délibéré, les jour, mois et an que dessus.

Pour extrait copie conforme
Les Pennes Mirabeau, le 10 Décembre 2021
LE PREMIER ADJOINT AU MAIRE

JEAN-MARC LEONETTI